

Compte rendu du GT Sécurité du 4 juillet 2013

Le 4 juillet 2013,

Ce groupe de travail (qui fait partie du cycle Sécurité et Protection des agents, dédié à la mémoire de Jean Luc Dequaire, notre camarade vérificateur de la DIRCOFI Sud Est) était essentiellement consacré à la sécurité de l'environnement de travail et à la gestion des fonds et valeurs.

Concernant la sécurité des fonds et des valeurs, nous avons demandé à ce que l'abondante documentation réglementaire soit étayée d'une fiche synthétique de méthode car le sujet dépasse largement les décrets et les textes. L'administration s'est engagée à reconvoquer un GT à l'automne sur ce point là (il reste également à traiter de la situation des agents itinérants).

Concernant la gestion des fonds, les orientations de la DG restent axées sur la dématérialisation des moyens de paiement et la réduction des règlements en espèce. Solidaires Finances Publiques a rappelé que dans l'immédiat, l'apparition de près d'un million de redevables nouvellement imposés à l'IR (et donc à la TH) du fait du gel du barème allait inévitablement provoquer un afflux à l'accueil et aux caisses ! Nous avons aussi insisté sur la difficulté à gérer les décaissements en période d'affluence, et souligné l'écart entre la réalité et les textes !

Solidaires Finances Publiques, tout en reconnaissant que la réactivité de l'administration s'était améliorée lors des incidents graves, a insisté sur le fait que l'on ne savait toujours pas analyser les causes de tous les incidents, et que la fiche de signalement destinée au CHSCT (qui devrait recevoir une appellation distincte de la fiche de signalement des agressions) était en volume et en méthode insuffisamment traitée.

Concernant l'environnement de travail, l'administration a précisé plusieurs points :

- un recensement des situations immobilières qui nécessitent une intervention en terme d'amélioration de la sécurité a permis de dégager 150 sites à traiter d'urgence. Un budget de 2 millions d'euros sur 2013 (et idem pour 2014) a été « sanctuarisé » à cet effet.
- Mise en place dans chaque département de Délégués Départementaux à la Sécurité, chargés du suivi de la sécurité sur la base du Canevas de Consignes et d'Analyses établi par le Commissaire de police responsable de la sécurité en Centrale.
- Recensement par un audit de la MNMR (Maîtrise des Risques) sur la sécurité de tous les sites (immobilier, incendie, accès).

Pour Solidaires Finances Publiques, il est nécessaire de faire le lien entre tous les sujets de sécurité et de conditions de travail. L'approche doit être globale et pluridisciplinaire.

Nous avons proposé qu'un recensement unique et complet soit fait pour l'ensemble des bureaux de la DG (métier, juridique, sécurité et conditions de travail), et qu'il soit tenu compte également des sources existantes (rapports ISST et MP, visites CHSCT, enquêtes, fiches de signalement, DUERP et Programme de Prévention).

Dans la perspective des évolutions de la politique immobilière (Préfet de Région qui aura la décision d'implantation des services, des travaux immobiliers) qui conduiront à terme à des regroupements de services de différents ministères dans un même immeuble, la politique de prévention des risques, l'analyse d'impact des projets, les avis des CHSCT, devront devenir un élément important dans la décision.

Au moment même où on peut mesurer concrètement les difficultés à venir (cf. la situation inadmissible du SIP de Nice Paillon ou les agents des finances publiques et les douaniers se sont vus brutalement installés au sein du même SIP et du même accueil !), il sera nécessaire d'intégrer la dimension des conditions de travail et de la prévention des risques à des choix qui ne seraient que budgétaires.

Sur ce point, Solidaires Finances Publiques a dénoncé la démarche stratégique qui n'évoque absolument pas la prévention des risques, ni le DUERP, ni le Programme de Prévention.

La Sécurité et la Protection des agents doivent répondre aux vrais enjeux et aux vrais besoins des agents !